

Métiers de l'agriculture

Le CAPA Métiers de l'Agriculture permet d'être ouvrier qualifié polyvalent sur une exploitation de type polyculture-élevage. Il permet d'effectuer des tâches relatives à la conduite d'un troupeau de ruminants (alimentation, soins, traite, ...) et à la production végétale (semis, entretien des cultures, récolte, conduite et entretien courant des matériels agricoles, ...).

Dans le secteur des **productions animales**, l'ouvrier assure des activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages. Celles-ci concernent essentiellement l'alimentation, le suivi de la reproduction et de l'état sanitaire ainsi que les interventions qui s'y rapportent. En élevage laitier bovin, ovin et caprin, il est amené à réaliser la traite deux fois par jour. Il connaît le comportement des animaux et sait réagir en cas de nécessité. Il assure également des activités liées à la conduite de productions végétales en vue de l'alimentation du bétail. Il est en capacité d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de culture et de récolte des céréales et fourrages.

Dans le secteur de **l'horticulture** et des productions légumières, l'ouvrier réalise les opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation. Si une partie du secteur horticole se spécialise, avec pour corollaire la répétitivité de tâches, l'activité est orientée essentiellement autour de la production de plants : semis, entretien des plants et récolte. Parmi les tâches, on notera l'arrosage, le rempotage, le transport des plants, et le repiquage.

En **arboriculture**, le salarié réalise l'ensemble des travaux manuels du verger tout au long du cycle de production : taille, palissage, travaux en vert, récolte. Il participe également aux travaux de plantation. Ses activités sont essentiellement liées aux travaux du végétal, il peut cependant être amené à effectuer des travaux d'entretien de l'exploitation et travailler en station de conditionnement.

Dans les **domaines viticoles**, l'ouvrier qualifié participe à la fois à l'implantation et à la conduite d'un vignoble. Au moment de la récolte, il vendange manuellement, peut porter des hottes de raisin et s'il a de l'expérience il peut conduire la machine à vendanger. Il participe généralement au tri et au conditionnement de la récolte. Il conduit le tracteur, assure l'entretien et les petites réparations du matériel. Il peut soutirer le vin et participer à la mise en fûts et en bouteilles. Il utilise et entretient les équipements et matériels dans le vignoble et dans la cave. Il applique des produits de traitements de la vigne.

Débouchés

Qu'il soit dénommé employé qualifié ou ouvrier agricole polyvalent, le salarié assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales ou animales. Il utilise les différents matériels et équipements nécessaires aux travaux de l'exploitation et réalise son travail dans une entreprise agricole qui respecte des principes de durabilité.

- Polyculture-élevage : Ouvrier(ère) agricole polyvalent, Ouvrier(ère) agricole de grandes cultures, polyculture élevage
- Horticulture et productions légumières/maraîchage : Ouvrier(ère) serriste, Ouvrier(ère) agricole en maraîchage, horticulture, pépinière, champignonnière
- Élevage porcin : Ouvrier(ère) agricole ou d'élevage en production porcine, - Élevage ovin ou caprin, Ouvrier(ère) agricole ou d'élevage en production caprine, ovine
- Élevage de lapins et volailles : Ouvrier(ère) agricole ou d'élevage en production avicole, cunicole, d'accoupage
- Élevage bovin : Ouvrier(ère) agricole ou d'élevage en production bovine, laitière
- Arboriculture et viticulture : Ouvrier(ère) arboricole, Ouvrier(ère) en arboriculture, Ouvrier(ère) viticole, Ouvrier(ère) en viticulture

Accès à la formation

Après une classe de 3^{ème}, un autre CAPA

Programme

Matières	1ère année	2e année
Français	1h45	1h45
Langue vivante	1h	1h
Histoire-Géographie	1h	1h
Informatique	1h	1h
Education socioculturelle	0h30	0h30
Education physique	2h	2h
Mathématiques	1h45	1h45
Biologie-Ecologie	0h30	0h30
Physique-Chimie	0h30	0h30
Sciences économique, sociales et de gestion	1h30	1h30
Sciences et techniques des équipements	3h30	3h30
Sciences et techniques professionnelles	8h00	8h00

Enseignements professionnels

- Entreprise et vie professionnelle (dont rapport de stage)
- Bases scientifiques des techniques professionnelles (biologie végétale, agronomie,)
- Travaux pratiques en rapport avec l'option (production animale ou végétale)
- Techniques et pratiques professionnelles
- Machinisme
- Zootechnie
- Sciences et techniques des Agro-équipements
- Agronomie
- Économie

Examen

Epreuve E1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique, coeff.1
- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante, coeff. 1

Epreuve E2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

- S'exprimer à travers une réalisation personnelle, coeff.1
- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel, coeff. 1

Epreuve E3 : Interagir avec son environnement social

- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication, coeff.1

S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif, coeff. 1

PRODUCTION ANIMALE

Epreuve E4 : Support Ruminants : Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage

- Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux, coeff.4
- Réaliser des travaux et la surveillance liée à l'alimentation, coeff. 2

Epreuve E4 : Support Porcs ou aviculture : Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage

- Réaliser des interventions et soins courants sur les animaux, coeff.4
- Effectuer le suivi des animaux, coeff. 2

Epreuve E5 : Support Ruminants : Réaliser des travaux liés à l'alimentation de l'élevage

- Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation de l'élevage, coeff. 1.5

- Mettre en œuvre le pâturage, coeff. 0.5

Epreuve E5 : Porcs ou aviculture : Réaliser des travaux liés à l'alimentation de l'élevage

- Alimenter les animaux, coeff. 1.5
- Effectuer des travaux liés aux surfaces associées à l'élevage, coeff. 0.5

PRODUCTION VEGETALE

Epreuve E4 : Arboriculture - Horticulture – Viticulture : Réaliser des travaux sur les végétaux

- Réaliser des observations et interventions sur le végétal, coeff.4
- Réaliser des travaux de mise en place des végétaux, coeff. 2

Epreuve E4 : Grandes cultures : Réaliser des travaux mécanisés des cultures

- Réaliser des travaux de sols et de semis, coeff.4
- Réaliser des travaux de récolte, coeff. 2

Epreuve E5 : Arboriculture - Horticulture – Viticulture : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement

- Réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production, coeff. 1
- Effectuer des travaux de récolte, de conservation* et de conditionnement*, coeff. 1

**concerne exclusivement l'arboriculture et l'horticulture*

Epreuve E5 : Grandes cultures : Réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols

- Appliquer en sécurité des produits phytopharmaceutiques, coeff. 1
- Utiliser des techniques alternatives d'entretien des cultures, coeff. 1

Epreuve E6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments, coeff.2
- Réaliser des travaux simples d'aménagement et réparation, coeff. 1

Epreuve E7 : S'adapter à des enjeux professionnels locaux, coeff.3

Epreuve facultative (points >10, coeff. 2) : une épreuve au choix parmi : Langue vivante 2 ou régionale, Pratiques physiques et sportives, Pratiques sociales et culturelles.

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en

formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Bac Pro Agroéquipement
- Bac Pro Productions Horticoles
- Bac Pro Technicien conseil vente de produits de jardin
- Bac Pro responsable d'entreprise agricole

Pour connaître les poursuites d'études consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

CAP agricole métiers de l'agriculture

Gard (30)

Meynes - Lycée professionnel agricole privé de Meynes (Privé) /

Vézénobres - Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation - La Gardonnenque (Privé) /

CAP agricole métiers de l'agriculture - production végétale : arboriculture, horticulture

Aveyron (12)

Villefranche-de-Rouergue - Etablissement régional d'enseignement adapté Laurière (Public) /

Haute-Garonne (31)

Labège - Lycée agricole privé Saint-François- La Cadène (Fondation d'Auteuil) (Privé) /

Léguévin - Lycée professionnel privé Castelnouvel (Privé) /

Muret - Etablissement régional d'enseignement adapté (Public) /

Hérault (34)

Gignac - Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault (Privé) /

Pézenas - Lycée d'enseignement agricole privé Bonne Terre (Privé) /

Pyrénées-Orientales (66)

Perpignan - Etablissement régional d'enseignement adapté Joan Miro (Public) /

Rivesaltes - Lycée professionnel agricole Claude Simon (Public) /

Tarn-et-Garonne (82)

Moissac - Lycée professionnel agricole de Moissac (Public) /

CAP agricole métiers de l'agriculture - production végétale : grandes cultures

Tarn (81)

Lavaur - Lycée professionnel agricole Lavaur-Flamarens (Public) /

I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier



Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

